



Le 7 mars 2024,

La Région et la Communauté d'Agglomération du Cotentin renouvellent leur engagement pour financer des projets structurants sur le territoire

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et David Margueritte, Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin, ont officiellement signé, ce jour, au Phare de Gatteville, le contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Ce contrat prévoit l'accompagnement de 18 projets portés par le Cotentin ou ses communes avec un investissement prévisionnel total de 93 millions d'euros et une participation de la Région Normandie de plus de 14,21 millions d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2023, 66 projets réalisés ou en cours sur l'agglomération du Cotentin ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de près de 20 millions d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté d'agglomération du Cotentin traduit notre volonté commune de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« L'Agglomération du Cotentin s'est fixée des objectifs ambitieux pour développer son territoire et répondre aux enjeux de demain. Que ce soit en valorisant son excellence maritime, en étant exemplaire face au dérèglement climatique ou en agissant sur la qualité de vie des habitants et notamment des jeunes pour développer de nouvelles filières de formation et consolider les services de proximité et l'accès aux soins, le Cotentin agit au quotidien. La signature de ce contrat de territoire avec la Région est une aide puissante pour concrétiser la mise en œuvre de plusieurs projets porté par l'Agglomération ou ses communes et ainsi amplifier l'attractivité de notre territoire » a souligné David Margueritte, Président de l'Agglomération du Cotentin.

Parmi les projets notables inscrits dans le nouveau contrat de territoire :

- **La création d'une nouvelle attraction à la Cité de la mer** : 1,4 million d'euros de financement prévisionnel de la Région.

Pour mémoire, la Région avait déjà soutenu à hauteur de 600 000 euros, dans le cadre du précédent contrat de territoire, le réaménagement de l'entrée du site et la valorisation scénographique de la galerie des engins et des hommes.

- **L'aménagement des abords du Phare de Gatteville** : 120 000 euros de financement prévisionnel de la Région
- **La rénovation du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte** : 122 258 euros de financement prévisionnel de la Région
- **Le programme de modernisation de l'IUT - campus de Cherbourg-en-Cotentin** : 1,5 million d'euros alloués par la Région.
- **Une extension d'un pôle de santé libéral ambulatoire des Pieux** : 100 000 euros de financement prévisionnel de la Région.
- **La création d'un centre de santé communautaire** : 150 000 euros de financement prévisionnel de la Région
- **La construction d'un palais des sports à Cherbourg-en-Cotentin** : 4,5 millions d'euros de financement prévisionnel de la Région
- **La reconstruction d'une patinoire** : 2,04 millions d'euros de financement prévisionnel de la Région.

L'Agglomération du Cotentin co-financera les projets dont elle a la maîtrise d'ouvrage. Elle accompagnera également financièrement les projets portés par les communes via l'attribution de Fonds de Concours.

A noter, par ailleurs, que la Région a prévu d'intervenir fortement dans le Cotentin en faveur de l'aménagement du contournement Ouest de Cherbourg, à hauteur de 20 millions d'euros et sur le futur bâtiment de l'Ecam Rennes dont elle portera la construction.

Contacts presse :

Région Normandie :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr